



République Française
Département de l'Hérault
Extrait du registre des délibérations du 20 février 2019

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU LODEVOIS

Date convocation	01.02.2019	L'an deux mille dix neuf et le vingt février à 17 heures 30 Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Président, Pierre LEDUC, au SIEL, à Lodève Présents : P. LEDUC, D. VALETTE, D. VIGNAL, D. DRUART, L. CROS, G. MARRES, G. LOSSON, A. DIALLO, J.L. RASPAUD, Y. VAISSETTE, G. BERGER Mmes. V. OLIVER, S. MINERVA, M.L. VERDOL. Mme Odile de Simone a été nommée secrétaire de séance
Date affichage	01.02.2019	
Votes :		
Présents : 14	Pour : 14	
Absents : 7	Contre : 14	
Représentés : 0	Abstention : 0	
Objet : Budget Primitif 2019		

Monsieur le Président

Rappelle le vote du CA 2018, lors du Comité Syndical du 13 février dernier ainsi que le Débat d'Orientations Budgétaires 2019 qui a suivi, et présente dans le détail la proposition de Budget Primitif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Recettes		2.692.180	Dépenses		2.692.180
013			011	397.659	
70	1.276.000		012	520.700	
75	4.000		65	87.200	
77	36.205		66	95.000	
002	1.375.975		67	60.000	
			023	990.000	
			68	311.621	
			70	230.000	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Recettes		2.487.424	Dépenses		2.487.424
13	40.000		21	2.195.747	
16	323.037		00	84.408	
10			13	36.205	
28	281.621		20	171.064	
021	990.000		23		
001	852.766				

Il l'invite à se prononcer sur ce point.

Le Comité Syndical

ouï l'exposé de M. le Président, après avoir pris connaissance des propositions budgétaires 2019 tant au niveau de la section d'exploitation que de l'investissement et en avoir délibéré, décide :

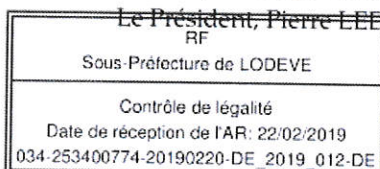
- d'approuver le Budget Primitif tel que présenté pour l'année 2019

Ainsi fait et délibéré

Et ont signé

Pour copie conforme au registre

Le Président, Pierre LEDUC



p/Le Président
Le Vice-président délégué
Didier VIGNAL
Espace large
15 avenue Jean de Fumei
34700 LODEVE
Tél. : 04 67 88 79 26